

La Pologne est devenue membre non-permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies ce lundi 1er janvier, pour une durée de deux ans.

La Pologne comptera, jusqu'à la fin de l'année 2018, des dix membres non-permanents du Conseil de sécurité, aux côtés de la Bolivie, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, la Guinée équatoriale, le Kazakhstan, le Koweït, les Pays-Bas, le Pérou et la Suède.

Le ministre polonais des Affaires étrangères, Witold Waszczykowski, a rappelé vendredi que le pays occupera ce poste pour la sixième fois et que la dernière fois remonte à vingt ans. Il a notamment souligné l'importance de la question du Donbass en Ukraine, toujours en proie à la guerre. « *La mission actuelle de l'OSCE au Donbass n'a pas été une grande réussite. Elle a été émaillée de nombreux incidents, ce qui me pousse à croire que cette mission devrait être renforcée ou complétée par une mission supplémentaire de l'ONU* », a affirmé Witold Waszczykowski.

L'idée d'un éventuel déploiement d'une force internationale sous mandat de l'ONU dans le Donbass est sur la table depuis de longs mois. A l'automne, le président russe [Vladimir Poutine s'était finalement rallié à l'idée](#) d'une mission de maintien de la paix de l'ONU, mais uniquement le long de la ligne de front.

Pour rappel, le Conseil de sécurité de l'ONU se compose de cinq membres permanents (Chine, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni) et de dix membres élus par l'Assemblée générale pour un mandat de deux ans, dont un siège est réservé à un pays d'Europe centrale et orientale.

Photo d'illustration : Hu Totya / Wikimedia Commons.